



Téléservice : Demande d'acte de naissance : copie intégrale ou extrait (réfugié ou apatride)

Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra)

Se munir du numéro de dossier Ofpra

Accéder au
service en ligne ↗

(<https://www.ofpra.gouv.fr/fr/detail/acte/acteNaissance/edit.html>)

Vérfifié le 19 octobre 2017 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PARTICULIERS

- Acte de naissance : demande de copie intégrale ou d'extrait (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1427>)
- Réfugié : titre de séjour, document de voyage et accompagnement (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15401>)